



Plan de scolarité 2017-2018

DEBUT DES COURS

Lundi 21.08.2017 matin

VACANCES D'AUTOMNE

Vendredi 13.10.2017 soir
Lundi 30.10.2017 matin

LA TOUSSAINT

Mercredi 01.11.2017

IMMACULEE CONCEPTION

Vendredi 08.12.2017

VACANCES DE NOËL

Vendredi 22.12.2017 soir
Lundi 08.01.2018 matin

VACANCES D'HIVER

Vendredi 09.02.2018 soir
Lundi 19.02.2018 matin

SAINT-JOSEPH

Lundi 19.03.2018

VACANCES DE PÂQUES

Jeudi 29.03.2018 soir
Lundi 09.04.2018 matin

ASCENSION

Mercredi 09.05.2018 soir
Lundi 14.05.2018 matin

PENTECOTE

Lundi 21.05.2018

FÊTE-DIEU

Jeudi 31.05.2018

FIN DES COURS

Vendredi 22.06.2018 soir

Total jours de cours :

182 jours

Total semaines de cours :

38



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie d'Etat

Präsidium des Staatsrates
Staatskanzlei



2016.00274

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Extrait du procès-verbal des séances du Conseil d'Etat

Vu l'article 38 de l'Ordonnance concernant le traitement du personnel de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire du deuxième degré général et professionnel du 20 juin 2012 ;

vu le rapport du 20 janvier 2016 du Service de la formation professionnelle ;

sur la proposition du Département de la formation et de la sécurité,

le Conseil d'Etat

d é c i d e

de fixer l'organisation générale des années scolaires 2017-2018 à 2026-2027, pour toutes les Ecoles professionnelles du Valais, selon les plans annexés.

Le Département de la formation et de la sécurité, par le Service de la formation professionnelle, est chargé de l'application de la présente décision.

Séance du

- 3 FEV. 2016

Pour copie conforme,
Le Chancelier d'Etat



Annexes Plans de scolarité

Distribution 3 extr. DFS
1 extr. SRH
1 extr. Ecoles professionnelles du Valais
1 extr. Offices d'orientation scolaire et professionnelle du Valais